



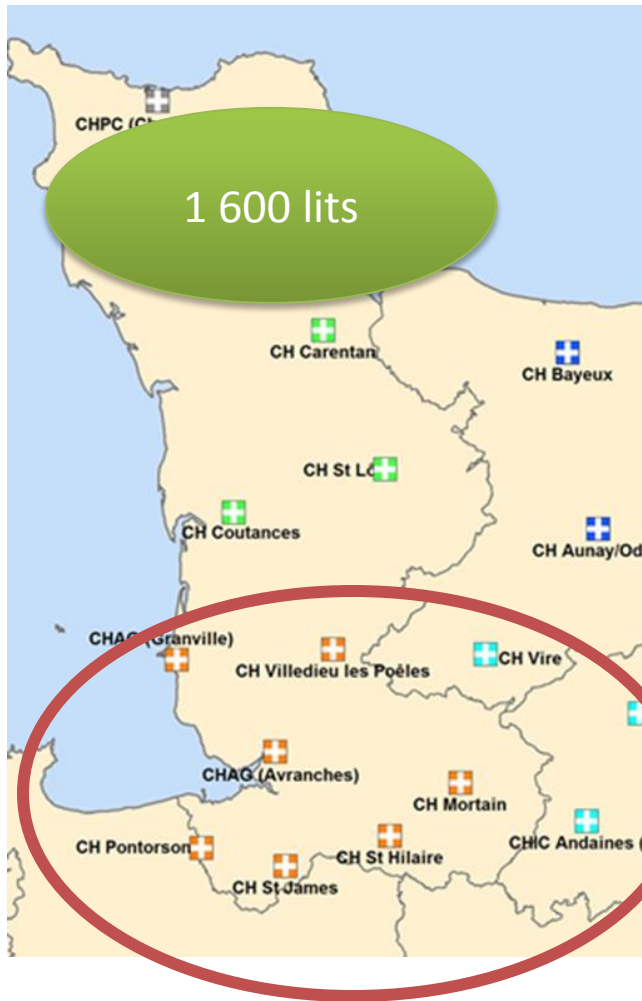
Groupe Hospitalier
Mont Saint-Michel

Projet pharmaceutique de territoire

« 3e journée GOUVERNANCE ET ORGANISATION DES PUI AU
SEIN DES GHT » - 04 avril 2019

B.PHAN, responsable pharmacie établissement support

Le groupe hospitalier du Mont Saint Michel



- ✓ CH Avranches-Granville ≈ 750 lits PUI
établissement support - 2 sites
- ✓ CH de Saint Hilaire du Harcouët ≈ 250 lits PUI
- ✓ CH de Mortain 250 lits
- ✓ CH de Villedieu les Poêles 122 lits
- ✓ CH de Saint James 228 lits PUI
- ✓ Ch de Pontorson (psy) 406 lits PUI
- ✓ Distances à partir du site d'Avranches entre 21 et 36 km et soit 30 à 45 minutes. (70 km soit 1h15 entre les 2 sites les plus éloignés).

Organisation des transports inter-ES déjà effective entre certains sites

Direction commune : CH Avranches-Granville* /St Hilaire */
Mortain* / Villedieu / St James

*certification 2017 commune à 3 établissements

Hopital support : schéma directeur immobilier en cours : intègre les projets futures d'automatisation de dispensation et de restructuration de la PUI

Axes de travail 2018

- **Réorganiser la gestion pharmaceutique du CH Villedieu - Travail préparatoire**
 - organisation du circuit des produits pharmaceutiques, de la logistique et des moyens => validée
 - rétroplanning avec pilotes et échéances => validé en déc 2018
- **Gestion des achats et approvisionnement**
 - Réalisation marchés médicaments non couverts par le GABN et engagement en faveur du groupement normand
 - Livret médicaments du GHT : réalisé

Programme actions 2019

		Actions
Axe 1	Harmoniser le management de la QPECM	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser une politique de sécurisation du circuit de la prise en charge médicamenteuse commune 2019-2022 - Formaliser et organiser un programme commun de formation relatif à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse - Formaliser la fiche mission du coordonnateur du SMQPECM GHT
Axe 2	Développer la pharmacie clinique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une EPP commune sur l'activité d'analyse pharmaceutique - Formaliser un projet de conciliation médicamenteuse à destination de l'appel à projet de l'ARS - Harmoniser les documents de conciliation médicamenteuse entrée et sortie et intégration aux DPI?
Axe 3	Automatiser la gestion des stocks et délivrance nominative	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le Transfert activité pharmaceutique Villedieu pour 1er janvier 2020 - Réaliser une audit organisationnel de la PUI du CHAG : optimisat° de la gestion des stocks et des flux au CHAG - Travailler sur le transfert d'activité PUI Mortain/GCS Pharmacie pour le 1er janvier 2021 - Etudier la mise en place d'un automate de dispensation au CHAG (pour 2020 avec Mortain)
Axe 4	Livret des DM GHT	<ul style="list-style-type: none"> - Débuter le travail sur le livret des DMS du GHT